

POLITIQUE BEL SUR LA NON-DÉFORESTATION ET NON-CONVERSION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

Groupe Bel



CONTEXTE

La présente politique s'inscrit dans la continuité de la Politique de Bel sur les forêts et écosystèmes naturels publiée en mars 2019. Elle en constitue une mise à jour et un complément, en venant préciser nos engagements, notre cadre de référence et nos actions prioritaires pour prévenir la déforestation, et plus largement la conversion et la dégradation des écosystèmes naturels à risque, sur l'ensemble de nos chaînes de valeur, en particulier sur nos matières identifiées comme à risques.

D'ici 2050, la population mondiale devrait approcher les 10 milliards d'êtres humains.¹ Cette augmentation démographique s'accompagne d'un défi majeur à relever : nourrir l'ensemble de cette population sans compromettre les ressources de la planète.

Dans ce contexte, la conversion* des écosystèmes naturels, qui couvre notamment les enjeux de déforestation, déjà intégrés dans la politique de 2019, constitue un enjeu planétaire majeur.

Les écosystèmes, en particulier les forêts, doivent être protégés car ils jouent des rôles environnementaux et sociaux essentiels : les forêts hébergent une part importante de la biodiversité terrestre, contribuent à l'atténuation du changement climatique, à la régulation du cycle de l'eau et des milliards de vies en dépendent.

Pourtant les écosystèmes naturels subissent une pression croissante : plus de 10 millions d'hectares de forêts, une superficie équivalente à celle de la Corée du Sud, sont déforestés chaque année.² L'expansion agricole est identifiée comme étant responsable de près de 90%³ de la déforestation mondiale. En tant qu'acteur du système alimentaire, nous avons un rôle majeur à jouer pour freiner cette dynamique et protéger les écosystèmes naturels.

Dans le cadre de notre mission inscrite dans nos statuts - donner accès à une alimentation plus saine et plus durable pour tous - la préservation des forêts et des écosystèmes naturels constitue un axe structurant de notre stratégie RSE. Grâce à cette politique, nous nous alignons sur les exigences européennes de l'EUDR* sur l'ensemble de nos chaînes de valeurs, tout en déployant les moyens nécessaires pour nous y conformer. Nous adoptons également une approche plus large, afin d'aligner durablement nos approvisionnements avec notre ambition de protéger les écosystèmes naturels, pour les générations actuelles et futures, et de contribuer à une production alimentaire plus durable et respectueuse de l'environnement.

1. *Growing at a slower pace, world population is expected to reach 9.7 billion in 2050 and could peak at nearly 11 billion around 2100* | United Nations

* Conversion : Voir [Lexique](#)

2. <https://www.fao.org/newsroom/detail/global-deforestation-slows--but-forests-remain-under-pressure--fao-report-shows/en>

3. <https://www.fao.org/newsroom/detail/cop26-agricultural-expansion-drives-almost-90-percent-of-global-deforestation/en>

* EUDR : Voir [Lexique](#)

Le Challenge de Bel



La préservation des écosystèmes naturels constitue un enjeu très fort pour le Groupe Bel. En tant qu'acteur du système alimentaire, nous reconnaissons notre rôle clef tout au long de la chaîne de valeur, de la ferme à la fourchette, pour contribuer activement à la lutte contre la déforestation, la conversion et la dégradation des écosystèmes naturels, mais aussi pour reconnaître et respecter les droits des communautés locales. Mais notre ambition dépasse la seule prévention : nous voulons également jouer un rôle dans la restauration d'écosystèmes dégradés comme la réhabilitation de tourbières* et aider à inverser la perte de biodiversité.

Les écosystèmes et les services écosystémiques, dont dépend l'activité de Bel (comme la production de bois d'où provient les papiers et cartons de nos emballages) sont fragilisés par la dégradation des milieux naturels et par les impacts de l'agriculture en amont, en particulier le changement d'usage des terres*, la perte des habitats et la dégradation de la qualité des sols et de l'eau. À l'inverse, le développement des pratiques agricoles résilientes, comme l'agriculture régénératrice* ou la restauration des écosystèmes, renforce la résilience des filières. Bel fait également face à un risque opérationnel majeur : la dégradation des terres, la perte de biodiversité et la raréfaction de certaines matières premières menacent la continuité de ses approvisionnements.

Dans la continuité de la priorisation engagée par Bel depuis 2019 sur les matières premières les plus exposées aux risques de déforestation et de conversion des écosystèmes naturels, le Groupe a récemment renforcé son analyse à travers un premier exercice d'évaluation aligné avec la TNFD*. Cet exercice a permis de consolider la priorisation déjà établie dans le cadre de notre démarche SBTN*, en précisant les ingrédients et les zones géographiques pour lesquels les dépendances, impacts et risques liés à la nature sont les plus significatifs. Sur cette base, la présente politique se concentre sur les matières premières prioritaires, reconnues pour leurs risques élevés de déforestation et de conversion des écosystèmes naturels (voir méthodologie complète dans le chapitre « mesurer ») :

- Les tourteaux de soja et de palmistes utilisés par les producteurs laitiers partenaires pour nourrir leurs vaches ;
- L'huile de palme intégrée dans nos recettes actuelles ou dans nos développements futurs ;
- Le bois pour ses usages d'emballages et d'outils marketing (papier et carton)
- Le cacao intégré dans nos recettes actuelles⁴ ou dans nos développements futurs.

L'engagement de Bel couvre tous ses produits et s'applique à 100% des marques Bel dans toutes les régions où Bel opère, y compris les produits fabriqués dans nos propres usines, externalisés ou cobrandés.

* TNFD : Voir [Lexique](#)

* SBTN : Voir [Lexique](#)

⁴ Le cacao représente moins de 1% des dépenses et revenus de Bel, il est principalement utilisé dans les recettes de la marque Montblanc®

L'ambition de Bel

Bel s'engage à garantir et à maintenir, pour ses matières premières à risque, des chaînes d'approvisionnement sans déforestation ni conversion des écosystèmes naturels, et à atteindre cet objectif dans les meilleurs délais et au plus tard en 2030, conformément aux dates de référence⁵ définies par matière première.

Gouvernance

La **préservation des écosystèmes, en particulier les forêts**, est pleinement intégrée dans les instances de gouvernance stratégiques du Groupe Bel. Le sujet est abordé plusieurs fois par an dans différents comités étant donné sa transversalité : le Comité Agriculture Régénératrice, Comité Climat, CSR operational committee (dont font partie certains membres du comité exécutif du groupe). Le sujet est également abordé et suivi lors des COPIL WWF France / Bel, dans le cadre de notre partenariat avec cette organisation, pour bénéficier de leur expertise en matière de lutte contre la conversion des écosystèmes.

MOBILISER L'ensemble des Parties Prenantes

Le Groupe s'engage à encourager l'ensemble des parties prenantes à s'impliquer dans la **protection, la valorisation et la restauration des forêts et des écosystèmes naturels**, au travers de sa Charte des Achats Responsables⁶ pour ses fournisseurs, de la charte amont laitier⁷, et du code de bonnes pratiques des affaires⁸, mais également en s'engageant auprès du WWF France à travers son partenariat depuis 2012.

⁵ Dates de référence : Voir [Annexe](#)

⁶ [Charte-des-Achats-Responsables_2026.pdf](#)

⁷ <https://www.groupe-bel.com/wp-content/uploads/2025/06/bel-charte-amont-laitier-2023-vf-2.pdf>

⁸ [code-de-bonnes-pratiques-des-affaires-version-2023.pdf](#)

LES LEVIERS D'ACTION ET ENGAGEMENTS

Comme pour les autres politiques environnementales du Groupe, et afin d'avoir une approche basée sur la science, Bel met en place des plans d'action concrets pour améliorer son impact sur les écosystèmes naturels :

1. MESURER l'impact et les dépendances du Groupe sur les écosystèmes naturels ;
2. ÉVITER et REDUIRE toute contribution à la déforestation, à la conversion et à la dégradation des écosystèmes naturels sur l'ensemble de nos opérations
3. RESTAURER la biodiversité et les écosystèmes naturels en participant à des projets de restauration / régénération.



MESURER L'IMPACT

Afin de protéger aux mieux les écosystèmes naturels et forestiers, il est indispensable de mesurer concrètement notre impact et nos dépendances vis-à-vis de ces derniers et ce à l'aide d'un indicateur robuste.

• Engagements et objectifs de Bel •

EVALUER L'EMPREINTE

Le Groupe s'engage à évaluer son impact déforestation et conversion sur l'ensemble des opérations afin de fixer des objectifs robustes fondés sur la science, comme évoqué dans sa politique biodiversité.

Depuis 2012, Bel est partenaire du WWF France afin d'identifier et réduire ses impacts sur les écosystèmes naturels, en cohérence avec les principaux référentiels internationaux en matière de biodiversité, notamment le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Depuis 2019, le Groupe s'appuie sur cette collaboration pour le calcul d'un indicateur zéro déforestation, qui sera remplacé dès 2026 par un indicateur zéro conversion*. Les matières premières couvertes par cet indicateur ont été confortées par les résultats et la validation des étapes 1 et 2 du SBTN ainsi que par un premier exercice aligné avec la TNFD.

CONFIRMER LES COMMODITES SUIVIES

Les matières premières suivies dans le cadre de cette politique sont les suivantes : **tourteaux de soja et de palmistes, huile de palme, papier et carton**, ainsi que le cacao, intégré au périmètre depuis 2025.

* Zéro conversion : Voir [Lexique](#)

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● TESTER L'APPROCHE SBTN

En 2023, le Groupe a réalisé les étapes 1 et 2 de la méthodologie SBTN sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ce premier travail a permis de donner une vision globale du niveau d'impact des différentes matières premières qui entrent dans ses chaînes de production de l'amont jusqu'à l'aval, sur les différentes pressions exercées sur la nature.

Pour la troisième étape du cadre méthodologique, le Groupe a été sélectionné par SBTN sur plus de 200 candidats pour faire partie des 17 entreprises dans le monde à tester la méthodologie sur un pilote, en se focalisant sur les problématiques d'utilisation des sols et de l'eau douce.

L'approche SBTN a permis de confirmer la pertinence de la stratégie du Groupe de la ferme à l'assiette, qui encourage la mise en place de pratiques agricoles régénératrices ainsi que le rééquilibrage du portefeuille produits vers plus de végétal.

Des points importants de méthodologie subsistent néanmoins et ont été partagés entre entreprises pilotes et auprès du SBTN. Le Groupe attend désormais les nouvelles versions de méthodologie mises à jour et continue de partager son retour d'expérience pour enrichir l'approche.



2 EVITER ET RÉDUIRE

Les écosystèmes, en particulier les forêts, doivent être protégés car ils jouent des rôles environnementaux et sociaux essentiels, les forêts hébergent une part importante de la biodiversité terrestre, et environ 25% de la population dépend des forêts⁹ (moyens de subsistance, source de revenus, habitats...).

■ ■ ■ ■ ■ Engagements et objectifs de Bel ■ ■ ■ ■ ■

EVITER LA DEFORESTATION ET LA CONVERSION D'ECOSYSTEMES

Bel s'engage à garantir et à maintenir, pour ses matières premières clés, des chaînes d'approvisionnement sans déforestation ni conversion des écosystèmes naturels, qu'il s'agisse d'impacts directs ou indirects. Dès 2019, Bel s'est fixé un objectif ambitieux d'éliminer les risques de déforestation à l'horizon 2025 pour les matières premières clés identifiées. Grâce aux efforts continus et à l'accompagnement de WWF France, Bel évalue la part des surfaces à risque de déforestation comme ayant decru de 39% en 2020 à 25% en 2025 ; une évolution positive, mais qui reste en dessous de nos attentes. Ainsi à travers cette politique Bel s'engage à poursuivre et renforcer sans délai les actions nécessaires afin d'atteindre son ambition au plus vite, et au plus tard en 2030. Pour ce faire, le Groupe déploie une combinaison de solutions adaptée à chaque matière première, en s'appuyant sur des partenaires et des initiatives de référence :

- **Alimentation animale (Tourteaux de soja et de palmiste) :**
Éliminer le recours aux tourteaux de soja et de palmiste importés dans l'alimentation animale des éleveurs laitiers partenaires, en mobilisant les leviers

⁹ <https://www.un.org/fr/desa/un-forum-worlds-forest-120>

nécessaires pour accélérer la transition vers des alternatives locales plus durables et moins exposées aux risques de déforestation et de conversion.

- **Huile de palme**
100% des chaînes d'approvisionnement durables et traçables, en s'appuyant principalement sur la certification RSPO Ségrégée.
- **Papiers et cartons**
100% des chaînes d'approvisionnement durables et traçables pour les papiers et cartons, en privilégiant les fibres recyclées et les fibres vierges certifiées selon des standards reconnus, prioritairement en s'appuyant sur la certification FSC lorsque celle-ci est disponible et pertinente.
- **Cacao**
100% des chaînes d'approvisionnement en cacao durables et traçables, en s'appuyant principalement sur la certification Rainforest Alliance (RFA) Mass-balanced et en tendant vers RFA ségrégée lorsque cela sera possible et pertinent.

Pour l'ensemble de ces matières, des contraintes peuvent subsister selon les zones géographiques, la maturité des filières ou les volumes achetés par Bel, rendant certaines certifications localement indisponibles ou difficilement accessibles. Dans ces situations, lorsque la certification ne permet pas à elle seule de démontrer le respect de nos exigences, Bel travaille avec ses fournisseurs pour accroître la traçabilité jusqu'à l'origine.

Exemples de réalisations

PROMOUVOIR UNE PRODUCTION LAITIÈRE DURABLE ET L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Bel déploie l'agriculture régénératrice pour accompagner la transition des modèles agricoles vers des modèles de production plus résilients, respectueux des sols, de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes naturels. En particulier, Bel concentre ses efforts sur ses filières lait et pomme avec pour objectif que, d'ici 2030, 100% de ces approvisionnements soient issus de fermes en transition vers l'agriculture régénérative. L'objectif est fixé à 2035 pour nos autres matières premières agricoles clefs. En production laitière, cette démarche s'appuie notamment sur une alimentation animale plus locale et durable et sur le développement du pâturage, afin de limiter le recours à certaines matières premières susceptibles de contribuer à la déforestation, tout en renforçant la santé des sols, le stockage de carbone et le cycle de l'eau. À travers des pilotes puis leur passage à l'échelle dans plusieurs pays, Bel accompagne ses producteurs vers l'adoption de pratiques adaptées aux contextes locaux, afin de sécuriser sur le long terme des approvisionnements plus durables et alignés avec son ambition de préservation des forêts et des écosystèmes naturels. En 2025, 8 % du lait liquide et 12 % des pommes approvisionnés par Bel proviennent de fermes engagées dans une transition vers l'agriculture régénératrice.

Cette dynamique se traduit en France à travers l'accord conclu avec l'Association des Producteurs de lait Bel Ouest (APBO), réaffirmant le recours au pâturage au moins 150 jours par an, et prévoyant des mesures incitatives, dont certaines participent directement à la réduction des risques de déforestation et conversion des écosystèmes en se focalisant

sur l'alimentation locale (absence de tourteaux de soja et palmiste, culture de protéagineux et de fourrages, recours aux légumineuses fourragères comme la luzerne).

DÉVELOPPER DES EMBALLAGES RESPONSABLES

Le Groupe s'engage à garantir l'absence de déforestation liée à ses emballages en utilisant du papier et du carton fabriqués à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges certifiées provenant de forêts gérées de manière durable. En 2025, 91% du papier/carton acheté par le Groupe est conforme à notre engagement zéro déforestation contre 79 % en 2023.

REJOINDRE DES COALITIONS ET APPELER À L'ACTION

Le Groupe Bel a soutenu l'adoption du Règlement européen relatif à la restauration de la nature, au travers notamment de la campagne #RestoreNature.

Récemment Bel a signé une lettre de soutien à l'EUDR sous l'impulsion de l'ILEC*. Les signataires demandent à la Commission européenne de ne pas rouvrir le texte de l'EUDR et de privilégier une mise en œuvre rapide et stable. Ils demandent également que la mise en œuvre s'accompagne d'un soutien adéquat aux pays producteurs et aux petits exploitants.

3 RESTAURER OU PROTÉGER

Pour assurer leur pérennité et leur croissance, les entreprises dépendent d'écosystèmes en bonne santé. La biodiversité saine favorise un ensemble de services écosystémiques stables, essentiels pour assurer la disponibilité à long terme des matières premières agricoles dont notre alimentation dépend.

• Engagements et objectifs de Bel •

SOUTENIR DES PROJETS DE RÉHABILITATION DES ÉCOSYSTÈMES

En soutenant des projets de réhabilitation des milieux naturels tels que les forêts ou les zones humides, le Groupe vise à recréer des habitats sains et diversifiés, essentiels à la survie des espèces. Ces projets peuvent également contribuer à restaurer des corridors écologiques, à améliorer la qualité et le stockage de l'eau, à améliorer la santé du sol, et à promouvoir la régénération naturelle des espèces végétales.

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SYLVICOLES DURABLES

Dans le cadre de son plan de séquestration carbone, le Groupe a développé en décembre 2023, une Charte sylvicole¹⁰ pour promouvoir des pratiques forestières plus respectueuses de la biodiversité. Cette charte a été élaborée avec le soutien de plusieurs experts : WWF France, Canopée et Oréade. Cette Charte, basée sur les principes de la labellisation FSC®, s'aligne sur plusieurs pratiques essentielles comme la régénération naturelle, l'utilisation d'essences autochtones, éviter le dessouchage et privilégier le broyage des résidus, favoriser les sylvicultures permettant le stockage et la séquestration du carbone à long terme. Les

* ILEC : Institut de Liaisons et d'Études des industries de Consommation.

¹⁰ <https://www.groupe-bel.com/wp-content/uploads/2025/06/charte-sylvicole-bel-vdef-1.pdf>

projets forestiers soutenus par le Groupe doivent s'y conformer pour être validés, et sont audités selon cette charte.

Exemples de réalisations

PROMOUVOIR L'AGROFORESTERIE

La mise en place de haies sur les exploitations laitières favorise la biodiversité en offrant un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales, tout en permettant de séquestrer du carbone. La marque Kiri® a développé des projets d'agroforesterie en partenariat avec le WWF France, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, et ses éleveurs partenaires en France, pendant plusieurs années. Entre 2022 et 2025, plus de 25 projets ont déjà été réalisés, permettant de planter plus de 20 000 arbres et 20km de haies.

SOUTENIR DES PROJETS DE RÉHABILITATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

Dans le cadre de son partenariat avec le WWF France, le Groupe soutient depuis 2023 le fonds Nature Impact¹¹ et siège à son comité des parties prenantes. Ce fonds dédié à la préservation des forêts françaises repose sur un mécanisme de Paiements pour Services Écosystémiques (PSE) visant à la fois la protection de la biodiversité et séquestration carbone.

En 2024, Bel a signé un partenariat officiel avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté et les Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Haut-Doubs Haute-Loue et du Doubs-Dessoubre pour réhabiliter des tourbières dans le massif du Jura. Les tourbières, surnommées « les reins de la planète » pour leur capacité à stocker et purifier l'eau, sont parmi les zones humides naturelles, l'une des plus riches en biodiversité et stockent 1/3 du carbone du sol alors qu'ils ne représentent que 3% des terres émergées dans le monde. Réhabiliter ces zones humides permet de ralentir le cycle de l'eau au niveau des territoires afin d'apporter aux écosystèmes plus de résilience face aux aléas climatiques. Un premier chantier pilote est en cours au *Marais des Planches*, en partenariat avec le Syndicat du Haut-Rhône, afin de redonner à cette zone Natura 2000 les conditions nécessaires au rétablissement de son fonctionnement écologique naturel, progressivement dégradé au cours du XX^e siècle.

¹¹ [Nature Impact](#)

Dates de référence : Conformément aux recommandations de l'Afi¹², Bel a défini ses engagements reposant sur des dates de référence (cut-off dates) applicables à la déforestation et à la conversion des écosystèmes naturels.

Une date de référence (cut-off date) correspond à la date à partir de laquelle toute déforestation ou conversion des terres rend une zone ou une unité de production donnée non conforme aux engagements, politiques, objectifs, cibles ou autres obligations de non-déforestation ou de non-conversion.

Bel retient comme exigence minimale une date de référence fixée au 31 décembre 2020. Pour certaines commodités, lorsque des accords sectoriels, des référentiels de certification ou des exigences réglementaires prévoient une date de référence antérieure spécifique, celle-ci est appliquée. En particulier, les dates suivantes sont retenues :

Commodités	Date de référence (cut-off date)
Soja	Juillet 2008 (Accord sectoriel : Moratoire sur le soja amazonien)
Palme	Novembre 2005 - Forêt primaire (Certification RSPO) Novembre 2018 - Zones à Hautes Valeurs de Conservation (HVC) et forêts à Haut Stock de Carbone (HSC) (Certification RSPO)
Bois	Décembre 1994 (Certification FSC) Décembre 2010 (Certification PEFC)
Cacao	Janvier 2014 (Certification RFA)

¹² <https://accountability-framework.org/the-accountability-framework/definitions/article/cutoff-date/>

CONVERSION : la perte d'un écosystème naturel à la suite de son remplacement par un usage agricole ou tout autre usage des terres, ou bien en raison d'un changement profond et prolongé survenant dans la composition des espèces, la structure ou la fonction d'un écosystème naturel.¹³

INDICATEUR ZÉRO-CONVERSION : Ratio entre deux surfaces : surfaces à risque de conversion / surfaces nécessaires à la production de commodités considérées à haut risque. L'objectif est d'atteindre le risque zéro. Cet indicateur a été construit avec le WWF France. L'analyse de risque est réalisée et revue chaque année par l'ONG.

EUDR : « European Deforestation Regulation » ou Réglementation Européenne contre la déforestation. Cette directive impose aux entreprises de prouver que certains produits vendus dans l'Union européenne, comme le soja, le cacao, le bois, l'huile de palme, le café, le caoutchouc ou le bétail, **ne proviennent pas de terres déboisées ou dégradées après la date fixée par le règlement** et qu'ils respectent la législation du pays de production.

TNFD : « The Taskforce on Nature-related Financial Disclosures » est une initiative mondiale qui aide les organisations à prendre en compte les enjeux liés à la nature en proposant des recommandations et des méthodologies visant à faire intégrer les risques et opportunités liés à la nature dans les stratégies et les processus de décision des entreprises.

SBTN : « Science Based Targets Network » **Définir collectivement** les approches que les entreprises et les villes devraient mettre en œuvre pour **maintenir le système Terre dans ses limites écologiques et répondre aux besoins de la société**.

CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES : modification de l'utilisation d'une zone de terre, généralement pour des activités telles que l'agriculture, l'urbanisation, la déforestation, la conversion des terres agricoles en zones urbaines, etc.

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE : Il n'existe pas de définition officielle de l'agriculture régénératrice mais un alignement sur ses grands principes : une vision holistique de l'agriculture qui consiste à produire et restaurer les écosystèmes au travers de pratiques comme les couverts végétaux, la limitation du travail du sol, l'agroforesterie, etc. qui ont un impact positif direct sur la santé et la fertilité des sols, la stabilité des cycles de l'eau, la biodiversité et la séquestration de carbone atmosphérique dans les écosystèmes de production.

TOURBIÈRE : zone humide colonisée par la végétation dans un milieu saturé en eau. Ces milieux sont parfois nommés « les reins de la planète » en raison de leur capacité à retenir et filtrer l'eau.

¹³ <https://accountability-framework.org/fr/themes/deforestation-et-conversion/>